



# Habiter pour mieux s'ancrer

Par Duchesne Justine  
Lire et Écrire Wallonie  
Novembre 2022

Trop cher. Trop petit. Inadapté. Trop loin. Nous avons tous droit à un toit. Mais dans les faits, certains vivent dans des conditions plus précaires que d'autres. D'aucuns se font directement évincer lorsqu'ils appellent un propriétaire et que celui-ci apprend que le loyer sera l'affaire du CPAS. D'autres encore se voient raccrocher au nez lorsque l'accent entendu au téléphone dévoile des origines étrangères.

En alphabétisation, la thématique du logement est certes corollaire à la formation mais apparaît pourtant de façon accrue dans les problématiques vécues par les publics, interférant avec l'apprentissage en cours. Comment déchiffrer un contrat de bail quand on ne sait ni lire, ni écrire ? Comment apprendre l'esprit tranquille lorsqu'on vit dans 50 mètres carré avec cinq enfants et des problèmes d'humidité à gérer ?

Cet article tire en partie sa source d'une journée collective organisée par Lire et Écrire Namur, durant laquelle divers apprenants se sont exprimés sur leur quotidien, dépeignant ainsi un mal-logement<sup>1</sup>, caractérisé par des conditions d'habitations précaires, insalubres et couteuses pour des petits revenus<sup>2</sup>.

En considérant qu'habiter est une notion qui déborde du simple fait d'avoir un toit, chaque citoyen devrait pouvoir se sentir assuré d'un cadre garantissant le déploiement de l'« être » au sein de la société. Nous verrons que nous en sommes loin actuellement.

---

<sup>1</sup> Selon la Fondation Abbé Pierre, cette notion est délimitée par cinq facteurs : l'absence de logement, les difficultés d'accès, le manque de confort, l'insalubrité, les difficultés de maintien, une mobilité difficile. FIJALKOW Y., Crises et mal-logement, réflexions sur la notion de vulnérabilité résidentielle, in *Revue des politiques sociales et familiales*, 2013, 114, pp.31 à 38.

<sup>2</sup> Si nous prenons en compte les conséquences en termes de santé, d'éducation, de justice et d'emploi, le mal-logement représente un coût pour les ménages mais également pour la collectivité. BARONNET Juliette, Les coûts économiques, sociaux et sanitaires du mal-logement, in *Recherche sociale*, 2012/4, n°204, pp.7 à 85.

## L'habitat, une seconde peau

Est-ce que qualifier un habitat de précaire englobe systématiquement ceux qui y habitent ? C'est la question que se pose Madeleine Mialocq<sup>3</sup>. Pour cette auteure, l'enjeu réside plutôt dans la façon dont les conditions de vie sont vécues par les sujets : « il faut distinguer des situations où se lit une fragilité de celles où se jouent des expérimentations et des choix. »

À l'écoute des apprenants de Lire et Écrire, force est de constater qu'ils sont nombreux à subir leurs conditions d'habitat, sans possibilité réelle de changement, sans opportunité concrète de choisir. Si la plupart ont effectivement un logement, celui-ci peut être qualifié de précaire, voire insalubre : taille inadaptée aux membres de la famille, sans espace extérieur, avec de l'humidité qui s'installe, sans luminosité...

*« Mon appartement est tout petit et nous vivons à sept dedans. »*

*« Les rats passent entre mes jambes, quand je suis assise à la table de ma salle à manger. »*

*« Il y a des grosses tâches d'humidité dans les pièces. »*

*« Pas de grenier, pas de garage, pas de jardin. Je vis dans une boîte ! »*

Si ces conditions semblent compliquées à vivre au jour le jour, elles sont surtout loin de garantir un cadre de vie sécurisant.

Monet Chollet dans son ouvrage « Chez soi<sup>4</sup> » parle en effet de la sécurité de l'habitat comme d'une seconde peau : « on parle souvent de la maison comme d'un second vêtement : comme lui, quoiqu'à un autre niveau, elle protège, elle dissimule, elle assure le bien-être du corps, elle offre un minimum de surface sociale et permet une forme d'expression (...) », peut-on y lire.

Ce « cocon » reste néanmoins l'apanage de ceux qui ont l'occasion de choisir sans contrainte réelle, sans pression démesurée, jouissant du privilège d'un toit et de l'enrobage gracieux qui l'accompagne.

Ainsi, à la différence de personnes souhaitant se détacher du matériel et du superflu, la question du choix reste donc cruciale pour les apprenants en alpha. Bon nombre d'entre eux acceptent ce qui leur est rendu accessible, une fois les refus essayés, une fois les critères pour accéder à un logement social épluchés<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> MIALOCQ Madeleine, Habiter un logement dit précaire, Retour sur des expériences vécues dans les grottes occupées de Grenade, in *Pour*, n° 2015/1, n°225, p.9. En ligne sur : [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=POUR\\_225\\_0117&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=POUR_225_0117&download=1)

<sup>4</sup> CHOLLET Mona, *Chez soi*, Une odyssée de l'espace domestique, La découverte.

<sup>5</sup> Selon la Société Wallonne du logement, il convient de ne pas dépasser un certain revenu et ne pas être propriétaire. Des points de priorité sont également attribués en fonction de la situation sociale et familiale. Plus d'information : <https://www.swl.be/index.php/accueil-particulier/louer>.

*« Ça fait 5 ans que je cherche un logement adapté pour une personne en chaise roulante. Je suis au CPAS et je ne suis pas prioritaire pour un logement social malgré cette situation. »*

## Discriminations, un espace de négociation restreint

L'origine, le contrat de travail, la composition familiale... tous ces éléments entrent en ligne de compte lorsqu'un apprenant cherche un logement. Si les discriminations dans ce cadre ne sont pas nouvelles<sup>6</sup>, elles ont surtout pour effet de décourager les recherches effectuées, tout en renvoyant les publics en alpha à une sorte de « sous-statut » que la société leur accorde. Comme une claque qu'ils se prennent chaque fois en pleine figure.

Benedicte, agente d'accueil nous explique d'ailleurs à ce propos :

*« Quand j'appelle, on me répond "oui" pour visiter, puis j'épelle le nom et j'ai régulièrement une réponse du style : "ah finalement, je n'ai plus de possibilité". »*

Ainsi, la plupart du temps, ces derniers doivent se contenter de l'offre résiduelle qui leur est accordée, de ce qui leur est rendu accessible une fois le cumul de facteurs discriminants épuisé.

C'est un peu ce que Catherine Bonvalet et Françoise Dureau nomment « des choix sous contraintes ». Si une frange minimale de liberté est toujours conservée pour « les plus modestes », nous expliquent ces auteures, « c'est [néanmoins] le plus souvent au sein des espaces qui leur sont accessibles que s'exprime leur choix<sup>7</sup>. »

Restreints et étriqués (à l'image des logements habités), ces espaces laissent dès lors peu de latitude aux apprenants pour l'expression d'un arbitrage quelconque.

## L'habitat déborde le logement

Permettre à une personne d'« habiter » ses lieux, son quartier revient à lui assurer la possibilité de prendre sa place en tant que citoyenne dans son environnement. La façon dont les individus se déplacent, interagissent et s'investissent dans les relations sociales avec les autres habitants d'un même espace de vie est révélatrice d'une inscription sociale dans « un micro-monde » à l'échelle du coin.

---

<sup>6</sup> Pour plus d'information sur les discriminations liées au logement, Unia a sorti, en 2014, le baromètre de la diversité, visant à mettre en exergue les différents types de discriminations vécues en matière d'accès à un logement, mais également à émettre des recommandations en réponse.

En ligne sur : <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/barometre-de-la-diversite-logement>.

<sup>7</sup> BONVALET C. et DUREAU F., Les modes d'habiter : des choix sous contraintes, p.153, in Dureau Françoise (coord.), Dupont Véronique (coord.), Lelièvre E. (coord.), Lévy J.P. (coord.), Lulle T. (coord.) *Métropoles en mouvement : une comparaison internationale*.

Si, bien sûr, l'habitat procure un cadre sécurisant, nécessaire pour donner la possibilité à tout un chacun de bénéficier d'un espace de repli<sup>8</sup>, il n'exclut néanmoins pas la nécessité de se raccrocher à un environnement plus large, créateur de dynamiques sociales.

Comme l'explique Nadège Leroux, « en plus de la demeure, on habite le quartier (...) Il devient un accroissement de l'habitable (...) La pratique de l'espace public (se déplacer, se promener, faire son marché, aller au café, faire les magasins, etc.) permet à l'usager de vérifier l'intensité de son insertion dans l'environnement social<sup>9</sup>. »

Or, à l'écoute de celles et ceux amenés à s'exprimer sur le sujet, c'est exactement de cette façon d'habiter qu'ils semblent privés, restreints dans leurs interactions en raison d'une caractéristique qu'ils s'évertuent souvent à cacher : leurs difficultés en lecture et en écriture.

En sachant que l'écrit reste prédominant dans notre société, une personne ne maîtrisant ni la lecture, ni l'écriture est en effet régulièrement entravée dans son quotidien. Se déplacer, interagir avec le voisin, aller au magasin... Toutes ces actions a priori anodines peuvent être génératrices de stress et d'un sentiment d'incapacité. C'est alors qu'« habiter son quartier », « voisiner<sup>10</sup> », s'emparer et prendre sa place dans un espace de sociabilité local apparaissent - aux yeux des apprenants - comme des objectifs hors de portée, donnant lieu à un réflexe de « repli sur soi », et de dénigrement de soi-même face à l'ampleur du chemin encore à parcourir.

En ce sens, lorsque ceux-ci semblent « privés » de cette dynamique de sociabilité, ils s'avèrent en quelque sorte exclus de la dimension même de citoyenneté, de leur capacité à interagir pleinement avec l'environnement qui les entoure et de leur participation potentielle à une dynamique sociale à l'échelle du quartier ou d'une société entière.

Sur des affiches réalisées par les apprenants participant à la journée collective de Lire et Écrire Namur, nous pouvons d'ailleurs y lire cette question : « de quoi avons-nous besoin pour mener une vie digne ? » Et les réponses qui se suivent, en vrac : « se déplacer », « être en sécurité », « avoir des contacts sociaux », « bouger », « créer des liens », « gérer les problèmes et les relations de voisinage », « se chauffer » ...

Autant de réponses faisant écho aux diverses dimensions qui composent le verbe « habiter », comme une façon de s'ancrer dans un espace de sécurité - chez soi - et de sociabilité - hors de chez soi, dans sa localité.

Ainsi comme le déclare Nadège Leroux, « l'habitat est donc à la fois une nécessité (puisqu'il participe à la survie de l'homme), le prolongement de soi, un appareil et l'un des outils indispensables à l'intégration sociale<sup>11</sup>. »

---

<sup>8</sup> Il donne la possibilité de se mettre à distance ou à proximité du monde social, sans pour autant couper l'habitant de l'espace de sociabilité que représentent les alentours de l'habitat.

<sup>9</sup> LEROUX N., Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion, *Vie sociale et traitements*, 2008/1, n°97, p.14 à 25.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p.18.

<sup>11</sup> *Ibid.*

## Habiter pour mieux s'ancrer dans une société

De ces deux pans, combinant l'intime et le public, nous pouvons dès lors se rattacher en divers points au processus d'alphabétisation.

Si l'apprentissage doit pouvoir se réaliser « la tête vide » et l'esprit léger, les conditions de mal-logement des apprenants interfèrent et s'invitent dans les salles de classe. Comment se concentrer lorsqu'on sait qu'en rentrant à la maison, il sera nécessaire de gérer toute une série de problèmes domestiques, parfois nocifs pour la vie familiale, la santé, mais également pour le déploiement de soi dans un espace sécurisant ?

Puisqu'en effet, le caractère déstructuré de l'espace de vie « inhibe les relations sociales (entre honte et rejet) mais freine également toute stabilité ou construction personnelle<sup>12</sup>. » Difficile donc de voir de l'avant, de s'impliquer dans un processus d'apprentissage supposant une forte remise en question de soi et de ses références, lorsqu'on se sent « à nu », déstabilisé par la vétusté de cette « seconde peau » –exiguë et/ou dégradée par l'usure du temps – que peut représenter notre habitat.

Dans cette même optique, habiter - ici dans le sens de prendre pleine possession de ses lieux - c'est aussi devoir gérer toute une série d'indispensables à la gestion de l'économie domestique : prélèvement des compteurs, prise de connaissance des contrats liés aux opérateurs d'énergie, des factures qui s'en suivent...

En sachant que la formation en alpha est perméable à la vie quotidienne, les difficultés et les petits défis des apprenants investissent les espaces formatifs, en tant que réels objets de préoccupation pour devenir objets d'apprentissage. C'est donc, entre autres, à ce titre que la thématique du logement est abordée au sein des formations, et ce sous divers angles.

Contrats de bail, d'assurance y sont par exemple décortiqués pour permettre aux apprenants de mieux se familiariser avec un vocabulaire pointu et abscons et ainsi, diminuer, un tant soit peu, le rapport de force qui peut s'établir entre propriétaires et futurs locataires, surtout lorsque ceux-ci ne se savent ni lire, ni écrire.

Des « trucs et astuces » sont également régulièrement échangés entre pairs (et avec les formateurs), afin de s'épargner des surcoûts (en termes de consommation notamment), de faire le point sur les aides à disposition et ainsi, permettre aux publics en alpha de mieux se repérer par rapport aux divers postes composant l'encadrement énergétique et économique d'un ménage.

*« La partie gaz, électricité, eau, c'est un gros morceau : pouvoir s'y retrouver dans tout ce qui est « aides au logement » mais également, les primes, les plans d'apurement. Comprendre ce qu'il y a sur une facture aussi... », explique B., agente d'accueil.*

---

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 16.

Enfin, si la formation en alphabétisation permet aux apprenants de « mieux se situer dans les divers espaces signifiants<sup>13</sup> » qu'ils traversent, notamment grâce à l'acquisition des langages fondamentaux (que sont la lecture, l'écriture et le calcul), elle apparaît dès lors comme une possibilité concrète de s'approprier sa vie, son chez-soi, de gagner en assurance dans les échanges avec le voisinage, dans les trajets effectués, et ainsi de mieux s'ancrer dans sa façon d'habiter. Comme une façon d'exister pour soi et aux yeux des autres.

Cependant, si l'alphabétisation représente déjà une étape menant vers le changement individuel et collectif, il convient néanmoins d'agir en parallèle à un autre niveau, sociétal celui-ci.

Ainsi, lutter contre le mal-logement et rendre les habitations abordables et salubres pour toute personne dans le besoin de se loger constitueraient moins des dépenses pour la société, que des investissements durables, tant d'un point de vue humain, qu'économique. Quelques pistes peuvent être citées : promouvoir et valoriser l'habitat léger et écologiques, allouer les logements vides et les étages de magasin inoccupés, soutenir la limitation de l'indexation de loyers, en vue de réguler le marché locatif privé<sup>14</sup>, donner la possibilité aux locataires de logements sociaux de réellement s'emparer de leur espace de vie en promouvant des espaces sociaux et solidaires...

À d'autres égards, considérer l'habitat dans sa globalité (c'est-à-dire au-delà des murs), et positionner chaque citoyen comme partie-prenante d'un environnement (naturel) qu'il convient de choyer – et non de dénaturer – se révèlent désormais des conditions incontournables, pour la survie de l'espèce humaine.

---

<sup>13</sup> Comprendre, réfléchir et agir le monde, Balises pour l'alphabétisation populaire, Cadre de référence pédagogique de Lire et Écrire, Décembre 2017.

<sup>14</sup> Le mal logement nécessite une intervention rapide des pouvoirs publics, carte blanche, parue dans Le Soir, le 3 juin 2022. En ligne sur : <https://www.lesoir.be/446148/article/2022-06-03/le-mal-logement-necessite-une-intervention-rapide-des-pouvoirs-publics>